

RDCongo/Dans la perspective des élections générales Kinshasa présente la "machine à voter" de toutes les polémiques

AFP
Kinshasa/RDCongo

Pas un outil à tricher mais à simplifier et à moindre coût, s'est défendu un officiel de la Céni, en réponse aux doutes de Washington, par exemple.

LA voilà donc : les autorités congolaises ont présenté hier leur "machine à voter" au centre de toutes les polémiques depuis que les États-Unis ont laissé entendre qu'elle pourrait fausser les résultats des élections prévues le 23 décembre.

"Ce n'est pas une machine à tricher" mais "une machine à simplifier" et à "réduire le coût" des élections, a proclamé d'entrée le rapporteur de la commission électorale (Céni), Jean-Pierre Kalamba, lors d'une présentation à la presse hier.

"Sans machine à voter, il n'y aura pas d'élections le 23 décembre 2018", avait prévenu il y a quelques jours le président de la Céni, Corneille Nangaa.

La communauté internationale maintient la pression sur Kinshasa pour tenir ce scrutin à la date prévue et organiser le départ du président Joseph Kabila. Son deuxième et dernier mandat a pris fin le 20 décembre 2016. Impliquée dans le proces-

sus électoral congolais depuis sa visite à Kinshasa fin octobre, l'ambassadrice américaine aux Nations unies, Nikki Haley, a dénoncé "l'insistance de la Céni à vouloir utiliser un système électronique de vote".

Un tel recours représente "un risque colossal" et les États-Unis souhaitent le recours à "des bulletins papier pour qu'il n'y ait pas de doutes sur le résultat", a-t-elle ajouté le 12 février.

"Nikki a dit que c'était un vote électronique", mais le dépouillement reste "manuel", explique en substance M. Kalamba devant plusieurs dizaines de journalistes.

Bien avant la prise de position de l'ambassadrice américaine, l'opposition congolaise avait rejeté l'utilisation de la "machine à voter".

À vue d'œil, la machine de toutes les polémiques se présente sous la forme d'un simple écran tactile fabriqué en Corée du Sud. Revue de détails. À l'ouverture du bureau de vote, son président devra glisser une carte verte dans la fente de la machine à voter.

"Cette étape permet d'enregistrer l'heure d'ouverture du bureau et l'identité du président et ses assesseurs", poursuit M. Kalamba.

Étape suivante : le vote proprement dit, dans cet immense pays de 2,3 mil-



Photo : AFP

La machine à voter censée servir lors des élections de la fin de l'année demeure au centre de bien des controverses.

lions km2 où la commission électorale affirme avoir recensé plus de 45 millions d'électeurs.

Trois élections – présidentielle, législatives et provinciales – doivent se tenir le 23 décembre dans ce pays démesuré qui n'a jamais connu de transition pacifique du pouvoir depuis son accession à l'indépendance en 1960.

L'électeur glisse un seul bulletin dans la machine pour les trois élections. Pour chacune, la photo des candidats apparaît sur l'écran tactile. "Pour choisir votre candidat touchez sur sa photo et la machine zoome sur le candidat choisi", explique la commission électorale. Il est possible d'annuler son choix, en cas d'erreur.

"BOURRAGE ZERO !" • À la fin de l'opération, la ma-

chine imprime les trois noms choisis au dos du bulletin de vote que l'électeur va plier et glisser dans l'urne.

À la clôture du bureau de vote, la machine affiche les résultats (nombre d'inscrits, de votants, taux de participation, nombre de voix par candidats).

Le président clôt les opérations en fermant le bureau à l'aide d'une carte de couleur rouge : "A partir de ce moment là, vous ne pouvez plus voter. Donc bourrage zéro !", s'enthousiasme le rapporteur de la commission électorale.

Le président et ses assesseurs peuvent passer au dépouillement manuel des bulletins glissés dans l'urne pour une "contre-vérification".

Les dizaines de journalistes congolais présents

dans la salle sont plus circonspects. La "machine à voter" sera-t-elle protégée par un isoloir ? "Il faut respecter la loi. On parle d'isoloirs. Si vous en voulez, on mettra des isoloirs", répond le rapporteur, un peu vaguement.

La machine ne fonctionnera qu'en français, langue officielle, et non dans les quatre langues nationales. La "machine à voter" reste au cœur de la polémique en RDC, où la réélection du président Kabila en 2011 a été entachée de fraudes massives.

Le puissant épiscopat a "invité" lundi la commission électorale « à lever l'équivoque et les suspicions autour de la "machine à voter" en acceptant sa certification par des experts nationaux et internationaux ».

Au moins 60 000 machines doivent être déployées dans les bureaux de vote aux quatre coins du pays d'ici décembre 2018.

La RDC affirme qu'elle finance seule ce processus électoral titanesque, sans l'aide de ses partenaires étrangers.

Beaucoup reste encore à faire pour tenir les élections dans les temps, a rappelé la Céni : révision du fichier en chassant les doublons après le recensement, inscription des Congolais de l'étranger, "recrutement de 600 à 650 000 agents électoraux".

L'Afrique en bref

• **Afrique du Sud/Politique.** La TVA va augmenter



Photo : AFP

Le gouvernement sud-africain a annoncé hier, par la voix de son ministre des Finances, Malusi Gigaba, (photo) la première augmentation de la TVA depuis la fin de l'apartheid en 1994, un pari risqué de la part du nouveau président Cyril Ramaphosa à un an des élections générales.

• **Burkina Faso/Jihadistes.** Ansarul Islam sur liste noire aux États-Unis

Les États-Unis ont placé sur leur liste noire des "terroristes" le groupe jihadiste Ansarul Islam, actif dans le nord du Burkina Faso, a annoncé mardi le département d'Etat.

• **Guinée/Elections.** Le parti du président victorieux

Le parti du président guinéen Alpha Condé, le RPG, a gagné les élections locales du 4 février, devant le principal parti de l'opposition, l'UFDG de l'ancien Premier ministre Cellou Dalein Diallo, qui remporte toutefois la capitale Conakry, selon des résultats quasi définitifs disponibles hier.

• **Nigeria/Jihadistes.** Le souvenir de Chibok

L'attaque d'une école de filles dans le nord-est du Nigeria par des combattants de Boko Haram ravive la menace d'un kidnapping de masse comme celui des lycéennes de Chibok, en 2014, alors que des dizaines d'élèves manquent à l'appel depuis deux jours.

• **Tchad/Médias.** Un mercredi sans presse

L'Union des journalistes du Tchad (UJT) a décrété hier journée sans presse sur l'ensemble du territoire tchadien, en collaboration avec plusieurs organes de presse, pour dénoncer les "agressions que subissent les journalistes au Tchad", selon l'UJT.

• **Zimbabwe/Politique.** Les 94 ans de Mugabe

Les Zimbabwéens ont marqué hier le 94e anniversaire de l'ancien président Robert Mugabe en observant un jour férié, mais sans les gâteaux extravagants et discours flagorneurs typiques des 37 ans de son régime autoritaire.

Mali/Conflit

Deux soldats français tués et un blessé dans l'explosion d'une mine

AFP
Paris/France

DEUX soldats français ont été tués et un blessé hier

C'est arrivé...

Lassé des disputes avec sa compagne, un fugitif polonais se rend à la police

UN voleur de voitures polonais, qui était recherché par la justice, a finalement choisi de se rendre mercredi 14 février, jour de la Saint-Valentin, en expliquant être lassé des disputes avec sa compagne, a annoncé ce jour-là la police de Varsovie.

L'homme de 34 ans a frappé la nuit à la porte d'un commissariat dans le centre de la capitale.

"Il a demandé aux policiers de l'arrêter parce qu'il en avait assez de se disputer avec sa compagne et de se cacher. Il se disait fatigué et a déclaré avoir besoin de repos", selon un communiqué.

Son vœu a été exhaussé. Condamné en 2016 à dix-sept mois d'incarcération, l'homme a été immédiatement placé en prison où sa Valentine pourra lui rendre visite au maximum trois heures par mois.

... à Varsovie (Pologne)

au Mali dans l'explosion d'une mine artisanale au passage de leur véhicule blindé, a annoncé l'Elysée dans un communiqué, confirmant de précédentes informations de source mi-



Photo : AFP

Un convoi de la force Barkhane à Timbamogoye en mars 2016. Deux de ses soldats sont morts hier lorsque leur véhicule a sauté sur une mine artisanale.

litaire.

"C'est avec une très vive émotion que le président de la République a appris la mort en opération de deux militaires du 1er régiment de spahis de Valence, tués ce matin au Mali dans l'attaque à l'engin explosif improvisé de leur véhicule blindé", souligne le communiqué.

Le président français Emmanuel Macron "adresse à leurs familles et à leurs proches ses plus sincères condoléances" et "tient à sa-

luer le courage des militaires français engagés au Sahel" dont la mission "permet de porter des coups sévères à l'ennemi", conclut le communiqué.

Devant l'Assemblée nationale, la ministre des Armées, Florence Parly, a également fait part hier de sa "très vive émotion" à l'annonce de la mort des deux soldats français, à qui les députés ont rendu hommage, debout, par de longs applaudissements.

Quelque 4 000 militaires

français sont déployées au Sahel dans le cadre de l'opération antijihadiste Barkhane. Ces deux décès portent à douze le nombre de militaires français tués depuis le lancement de Barkhane, à l'été 2014.

Le 12 janvier, trois soldats de Barkhane avaient été blessés, dont un grièvement, lors d'un attentat-suicide à la voiture piégée contre leur convoi entre Ménaka et Indelimane, dans le nord-est du Mali.

Bien que depuis 2013 les groupes liés à Al-Qaïda aient été dispersés et en grande partie chassés du nord du Mali, des zones entières du pays échappent au contrôle des forces maliennes, françaises et de l'Onu (Minusma), régulièrement visées par des attaques, malgré la signature en mai-juin 2015 d'un accord de paix, censé isoler définitivement les jihadistes.

Depuis 2015, ces attaques se sont étendues au centre et au sud du Mali.